

ARCHIVES.—BAIE D'HUDSON.

1673.
7 octobre,
Québec. Frontenac au commandant des troupes du roi de France à la Baie d'Hudson; lui présente et lui recommande le père Albanel.
"B. T., H. B.", vol. 1
1675.
1er novembre, Liste des aventuriers anglais faisant le commerce à la Baie d'Hudson et l'état de leurs parts respectives.
vol. 1
1676.
26 janvier, Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Albanel, un jésuite, Whitehall. avait essayé de débaucher Groseiller et Radison; et en l'absence des navires de la compagnie il avait arraché les enseignes de Sa Majesté et avait depuis intrigué parmi les sauvages.
vol. 1
- (Sans date; lu par les lords du commerce à la date en marge.)
- 26 janvier, Ordre de fournir à l'ambassadeur de France une copie de la plainte de Whitehall. la Compagnie de la Baie d'Hudson touchant les intrigues de Charles Albanel, un jésuite, de Gresilier (*sic.*), un Français, et de Radison, un Italien, pour qu'elle soit transmise au roi de France, afin que celui-ci défende aux personnes dont on se plaint de rien faire qui puisse préjudicier au commerce de la compagnie.
"Col. Entry Book, H. B.", vol. 96, p. 42
1677.
20 mai. Affidavit de William Bond, qui déclare qu'il était parti pour la Baie d'Hudson en 1672, et qu'il était arrivé dans le cours du mois d'octobre à la factorerie de la rivière Rupert. L'été suivant (1673), il avait fait le commerce à Port-Nelson, etc.
"B. T., H. B.", vol. 1
1681.
20 décembre. Compte rendu de découvertes sur la Baie d'Hudson, etc.
vol. 1
1682.
6 juillet. La Compagnie de la Baie d'Hudson se plaint qu'on empiète sur son commerce et demande que des ordres soient donnés pour que la chose cesse. L'affaire est renvoyée au département de la justice.
"Col. Entry Book, H. B.", vol. 107, p. 39
- 7 novembre. Document endossé comme suit: "Titre des Anglais au Canada en réponse aux prétentions des Français aux terres et aux territoires avoisinant la baie d'Hudson, telles qu'émisses dans un mémoire récemment délivré ici par l'ambassadeur de France."
"S. P. Col., H. B.", vol. 66
- 11 novembre. Labarre à — (en français). Les postes de Manase et d'Orange, conquis en 1667 pour le duc d'York et encore peuplés de Hollandais, donnent asile aux Iroquois.
- Une compagnie qui a été constituée en Angleterre pour faire le commerce sur la Baie d'Hudson est à fonder des établissements sur des terres qui appartiennent au roi de France depuis 20 ans. Il ne troublera pas la compagnie dans son commerce maritime, mais il ne permettra pas qu'elle s'avance dans les terres des Français.
"S. P. Col., H. B.", vol. 40
- Réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y compris un extrait de la lettre de Labarre.
- Réponse officielle à de la Barre (par ordre du roi). Les sujets de Sa Majesté qui font le commerce sur les rivières, les îles et les côtes de la baie d'Hudson ne devraient pas être troublés par de la Barre.
- Questions concernant la Baie d'Hudson—(sans date).
- Ces trois documents se trouvent dans "B. T., H. B.", vol. 1; une copie de la réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson suit la lettre de de la Barre en date du 11 novembre dans "S. P. Col., H. B.", vol. 40.
- Extraits des "Transactions", publiés au complet dans le rapport sur les Archives du Canada pour 1883, bien que non disposés exactement de la même manière que dans la copie imprimée.
- 30 novembre, Comptoir de la Baie d'Hudson.